

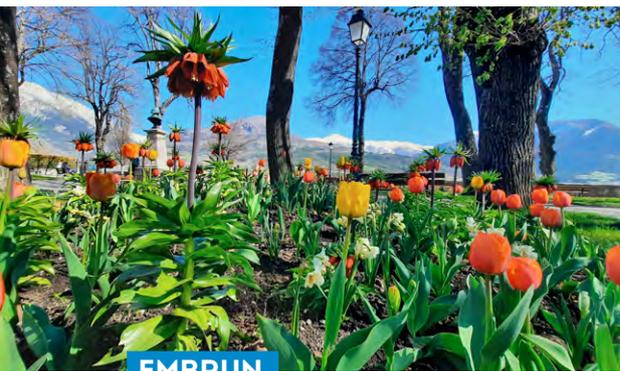
PRINTEMPS/ÉTÉ 2023 - N°62

# AU CŒUR D'EMBRUN

## EMBRUN CONSTRUIT SON AVENIR

TOUT SAVOIR SUR LE BUDGET DE VOTRE VILLE !  
LES GRANDS PROJETS SONT LANCÉS





**EMBRUN,  
VILLE FLEURIE,  
VILLE PRIMÉE !**

Embrun conserve sa 3<sup>ème</sup> Fleur et se voit décerner un prix spécial pour « les actions environnementales réalisées en matière de développement durable ».



**AUDREY CEARD,**  
adjointe au maire,  
déléguée au  
développement  
touristique :

« Ce label souligne la démarche globale de valorisation communale, la préservation du patrimoine végétal et de la biodiversité et la cohérence des aménagements paysagers ainsi que leur gestion. »

**LES VISITES  
DE PROXIMITÉ :  
LES ÉLUS À L'ÉCOUTE  
DES HABITANTS !**

Chantal EYMEOUD, accompagnée d'autres élus et de techniciens, multiplient les visites de proximité au cœur des quartiers de la ville d'Embrun. Tous les sujets y sont évoqués, avec une recherche systématique de solutions aux problèmes posés par les riverains : sécurité, circulation, adressage, éclairage public... Ces visites sont conclues par un pot de l'amitié.



**1<sup>ÈRE</sup> ÉDITION DE LA  
« FAITES DU VÉLO »**

Une première édition réussie pour cette fête consacrée au vélo qui s'est déroulée le 14 mai dernier au Plan d'Eau d'Embrun. En cette journée festive, la ville d'Embrun a réuni différents acteurs du vélo du territoire : Roule pas Perso, Horizons Tout Terrain, Alpes 2 Roues, Nardo Sports, Vel'Eau Serre-Ponçon, Comité Départemental Handisport des Hautes-Alpes, Moby, Communauté de Communes de Serre-Ponçon, Balado Plan d'eau, Association des Parents d'élèves de l'École Pasteur.



**FRANCK BERNARD-BRUNEL,**  
adjoint au maire,  
en charge des sports :

« Ce moment de partage s'inscrit dans la continuité de la volonté municipale de développer la mobilité douce sur notre territoire. L'objectif de cette manifestation est de promouvoir la pratique du vélo sous toutes ses formes et pour tous types de pratiquants. »

**LES VISITES :**

- **Le 12 avril :**  
Quartier Tour des portes / violettes
- **Le 10 mai :**  
Quartier Pontfrache / saint surnin
- **Le 24 mai :**  
Quartiers de la gare - chalvet - les Cytises - Paramart
- **Le 12 juin à 14h :**  
Quartier Sainte Marthe - L'Amitié :  
Rendez-vous au Pont de la Ste Marthe
- **Le 28 juin à 14h :**  
Pied de ville - Hôpital - Roc : Rendez-vous au Jardin de la Charité devant HLM Le Roc

**NOUVEAU**

**LE GUICHET  
ENREGISTREUR DU  
LOGEMENT SOCIAL**

Le CCAS de la ville d'Embrun propose désormais un nouveau service d'accompagnement pour toutes les demandes relatives au logement social : le Guichet Logement. Les personnes recherchant un logement social sur la commune peuvent déposer leur dossier au CCAS qui enregistrera leur demande sur le guichet national.

**Informations sur le site de la ville ou le CCAS au 04 92 43 24 86**

**UN NOUVEAU  
CABINET MÉDICAL  
À EMBRUN**

Le docteur Daniel CUELLO ouvrira son cabinet en centre-ville d'Embrun au 4 Rue Emile GUIGUES à partir de la fin août 2023. Médecin généraliste, formé à la médecine d'urgence et correspondant du SAMU 05, il sera accompagné de Mme Julie BOETTO, assistante médicale et d'un interne. Le cabinet sera équipé d'un appareil de radiologie. Le docteur recevra sur rendez-vous mais également sur des plages horaires sans rendez-vous.

**SUIVEZ LES ACTUALITÉS SUR L'APPLICATION D'EMBRUN, À TÉLÉCHARGER GRATUITEMENT SUR GOOGLE PLAY ET APPLE STORE !**

**RETROUVEZ NOTRE COMMUNE SUR LES RESEAUX SOCIAUX**

**f « EMBRUN MA VILLE »**  
SUIVEZ LES ACTUALITÉS, LES INFORMATIONS PRATIQUES ET LUDIQUES DU TERRITOIRE.  
› N'hésitez pas à commenter, partager et poser vos questions.

**📷 « EMBRUNMAVILLE »**  
RECEVEZ DE MAGNIFIQUES PHOTOS INSPIRANTES D'EMBRUN. PUBLIEZ VOS PLUS BEAUX CLICHÉS AVEC LE HASHTAG #EMBRUNMAVILLE

## ÉDITO

### P2

› DE TOUT UN PEU !

### P3

› ÉDITO

### P4-7

› LE BUDGET DE LA VILLE D'EMBRUN

### P8-9

› NOTRE VILLE DE DEMAIN

### P10

› LE PÔLE CULTURELLE DANS L'ANCIEN PALAIS DE L'ARCHEVÊCHÉ

### P11

› LE PLAN D'EAU D'EMBRUN TOUJOURS PLUS DE QUALITÉ ET DE SERVICES

### P12-13

› LE GLISSEMENT DE TERRAIN DE LA BELLOTTE  
› EMBRUN EN TRAVAUX

### P14

› LA VIDÉO PROTECTION SE MET EN PLACE

### P15

› PAROLES DONNEES

### P16

› LE DÉVELOPPEMENT DIGITAL  
› ÉTAT CIVIL

#### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Chantal EYMEOUD

#### RÉDACTION : SMS

PHOTOS : Ville d'Embrun, SMS, Norman Lancelot, Rémi Morel OT Serre-Ponçon

#### CONCEPTION : Caly Graff Embrun

#### IMPRESSIION : EdiPresse

5500 exemplaires sur papier issu de forêts gérées durablement.



## EMBRUN, CONSTRUIT SON AVENIR !

### CHÈRES EMBRUNAISES, CHERS EMBRUNAIS,

Notre ville poursuit ses grands projets en valorisant ses atouts, sans dénaturer ses caractéristiques historiques et paysagères fortes.

L'objectif est de rendre Embrun plus agréable encore pour ses habitants et susciter la visite et la déambulation touristique.

Ainsi, 2023 est l'année du démarrage des travaux de l'archevêché, notre futur pôle culturel, la poursuite de la restauration de la façade ouest de la Cathédrale Notre Dame du Réal et du clocher.

Ces bâtiments historiques sont de véritables bijoux pour notre ville et viennent grossir les rangs du tourisme culturel.

Dans le prolongement de la valorisation du boulevard Pasteur, des ronds-points, voies piétonnes et cyclables, nous allons renforcer la place des piétons et des cyclistes mais aussi requalifier le haut de ville (partie salle des fêtes-place Saint Marcellin-Avenue Alexandre DIDIER et Avenue du Général de GAULLE).

Nous entamons la phase finale d'achèvement de l'Îlot Théâtre afin d'éradiquer dans ce secteur les dernières maison abandonnées et insalubres pour reconstruire des logements neufs qui seront mis sur le marché prioritaire de la location.

Parallèlement l'étude en cours sur l'OPHA (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) va nous donner les clefs de la réhabilitation de l'habitat le plus dégradé du centre-ville et de la lutte contre les logements vacants de manière à offrir de nouveaux logements aux locaux.

Ces dossiers avancent dans la plus large concertation avec vous, grâce aux réunions publiques qui donnent lieu à des échanges enrichissants. MERCI de vous impliquer dans la co-construction de notre ville.

Nous investissons également en faveur de notre jeunesse et la toute récente inauguration du Pump Track au plan d'eau en est une illustration.

Si les finances de notre ville sont très saines, elles le sont grâce à une gestion très rigoureuse mais aussi grâce à la recherche et l'obtention d'un maximum de subventions qui nous permettent de progresser aussi rapidement.

Sans les financements extérieurs nous mettrions des années supplémentaires pour parvenir à ce résultat. En effet, 80 % de subvention pour un projet nous permet de multiplier par 5 notre capacité à réaliser les investissements.

Nous investissons également en faveur de l'accroissement des services à la population, qui est l'une de nos priorités.

Ce numéro au Cœur d'Embrun est plus particulièrement consacré aux finances communales mais également au travail sur le terrain (réunions de quartiers) et sur les dossiers.

Je vous remercie à nouveau pour votre mobilisation pour qu'ensemble nous construisions une communauté solidaire et fière d'Embrun.

Un grand merci à toutes les personnes engagées dans la vie associative qui, au quotidien confortent le lien social et le bien vivre ensemble si indispensables au bonheur.

**CHANTAL EYMEOUD**  
Maire d'Embrun

*Chantal Eymeoud*



2022 À 2023

# L'ESSENTIEL SUR LE BUDGET DE LA VILLE D'EMBRUN

## EN 2022

UN RESULTAT  
TRES NETTEMENT  
EXCEDENTAIRE  
QUI PERMETTRA  
DE FINANCER  
EN PARTIE LES  
GRANDS PROJETS  
A VENIR !

### CHANTAL EYMEOD, Maire d'Embrun

« En 2022, une crise énergétique majeure et une période inflationniste forte ont impacté l'ensemble des matières premières. Nos piliers ont tenu bon et Embrun est solidement ancré dans l'action. Nous avons continué nos actions en matière de transition écologique. Nous avons poursuivi notre politique d'aménagements et d'amélioration des bâtiments et espaces publics, ainsi que notre action en matière de valorisation de notre patrimoine architectural. Nous avons maintenu et développé nos services à la population. En 2023, les fortes incertitudes demeurent. Si les tensions sur les marchés de l'énergie se détendent au second semestre comme prévu, l'économie française renouera avec une croissance plus soutenue à l'horizon 2024 ».

SI NOUS MAINTENONS CE RYTHME DE RÉALISATION POUR L'AVENIR D'EMBRUN, C'EST AVEC UNE RECHERCHE EFFRÉNÉE DE SUBVENTION ET LEUR OBTENTION.

### LES PRINCIPAUX CHIFFRES

#### DU BUDGET 2022 :

- Les dépenses de fonctionnement : 7 485 734 € (+6,49 % par rapport à 2021)
- Recettes de fonctionnement : 10 076 799 € (+10,59 % par rapport à 2021)
- Les dépenses d'investissement : 3 644 498 €

#### RÉSULTAT DE L'EXERCICE

**EXCÉDENTAIRE À 2 907 561 €**

« **CHANTAL EYMEOD,**

« La maîtrise des dépenses de fonctionnement, associée à l'augmentation des recettes de fonctionnement permet une nette amélioration des niveaux d'épargne de la commune. C'était indispensable avec les investissements à venir. Nos dépenses de personnel par rapport à nos dépenses totales sont en dessous de la moyenne des communes de la strate d'Embrun, marquant une gestion rigoureuse et maîtrisée. Et l'encours de notre dette par rapport à nos recettes réelles de fonctionnement diminue encore. »

### EN 2023 : UNE HAUSSE DES RECETTES FISCALES INDISPENSABLES POUR INVESTIR POUR DEMAIN !

Les taux n'avaient pas augmenté depuis 2017. Pour maintenir un haut niveau de services à la population et financer les investissements, une évolution des taux de 5% va intervenir. Cette hausse maintiendra Embrun en-dessous de la moyenne départementale pour la TFB, et restera à un niveau largement inférieur à des villes comme Gap ou Briançon.

### LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2023 :

- Glissement de terrain de la Belotte : 1 315 000 €
- Pôle culturel Archevêché : 1 200 000 €
- Façade Cathédrale : 1 200 000 €
- Aménagement de voirie : 410 000 €
- Travaux de sécurisation de l'Hôtel de Ville : 180 000 €
- Requalification du plan d'eau (pumptrack, sanitaire, padel, aire de jeux...) : 586 000 €

### EN 2023, MAINTIEN DES TARIFS DE LA CANTINE POUR NE PAS IMPACTER LES FAMILLES !

La commune achète les repas à 6,11 € l'unité. En 2023 comme en 2022, les familles payeront de 3,68 € à 5,73 € au maximum.

### 3 228 682 € DE SUBVENTIONS REÇUES POUR EMBRUN EN 2023

avec des taux moyens de 70% pouvant aller jusqu'à 100% pour les monuments historiques.

Rénovation de la charpente de l'école pasteur

## NOUS AVONS FAVORISÉ LA TRANSITION CLIMATIQUE ET ÉCOLOGIQUE :

### RÉALISÉ EN 2022

- **Développement du vélo** : Pose d'abris à vélos sécurisés - Mise en place du programme « savoir rouler » dans les écoles primaires - Extension des voies partagées,
- **Amélioration de la mobilité** : Mise en place du programme MOBY pour étudier et améliorer les trajets domicile-école - Renforcement des navettes vers le plan d'eau en période estivale - Diagnostic sur la circulation et le stationnement et solutions adaptés,
- **Plan de sobriété énergétique** : Sur l'éclairage public (extinction nocturne et modernisation) - Sur le chauffage dans les bâtiments et équipements publics - Sur la mobilité (vélos, transports collectifs, acquisition de véhicules électriques...),
- **Prise en compte de la biodiversité dans tous les projets communaux,**
- **Poursuite de la politique de plantation d'arbres et réalisation d'audits sur les arbres existants,**
- **Réalisation d'audits énergétiques des bâtiments communaux et notamment des écoles.**

### PROGRAMMÉ EN 2023

- Nouveaux abris vélos sécurisés,
- Aménagement d'un espace de stationnement « longue durée » pour les vélos en centre-ville,
- Poursuite des travaux d'amélioration du réseau d'éclairage public, pour optimiser les consommations,
- Poursuite du plan de sobriété,
- Augmentation des fréquences des navettes estivales en partenariat avec la CCSP.



## NOUS AVONS AMÉLIORÉ LES ESPACES ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS :

### RÉALISÉ EN 2022

- **Rénovation de la charpente de l'école Pasteur,**
- **Rénovation de la rue des vignes, de la rue de l'isole et de la rue de la Métropole,**
- **Pose d'une main courante et aménagement d'un club house sur le terrain de rugby,**
- **Travaux au rez-de-chaussée de la Manutention pour l'implantation de la police municipale,**
- **Poursuite des études sur l'aménagement de l'îlot Théâtre et sur le parvis de la salle des fêtes.**

### PROGRAMMÉ EN 2023

- Amélioration de la sécurité et des conditions d'accueil dans l'hôtel de ville et dans le bâtiment Lapeyrouse,
- Renforcement des actions de rénovation et d'entretien du centre-ville,
- Sécurisation et aménagement des écoles
- Participation au projet de rénovation de l'hôpital, en définissant notamment les aménagements urbains nécessaires,
- Aide aux propriétaires pour les obligations légales de débroussaillage.



## NOUS AVONS AMÉLIORÉ LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET LA SÉCURITÉ :

### RÉALISÉ EN 2022

- **Déploiement de la vidéoprotection sur le centre-ville et le plan d'eau d'Embrun,**
- **Renforcement du dispositif de surveillance et de médiation au plan d'Embrun pendant la saison estivale,**
- **Renforcement des effectifs de la police municipale toute l'année et en période estivale.**

### PROGRAMMÉ EN 2023

- Mise en service de la vidéo protection,
- Renforcement des dispositifs de police municipale et de surveillance nocturne au plan d'eau,
- Renforcement des actions de lutte contre les incivilités : déjections canines, stationnements gênants.



Scènes ouvertes de danse



## CONCERTATION CITOYENNE ET AMELIORATION DES RELATIONS AVEC LES HABITANTS :

### RÉALISÉ EN 2022

- Travail du Conseil des Jeunes et du Conseil des Sages,
- Organisation de nombreuses réunions de concertation thématiques : sur le glissement terrain de la Bellotte, sur le haut de ville, le stationnement et la circulation, l'aménagement de l'îlot Théâtre,
- Organisation des réunions de quartier avec les habitants sur l'aménagement du domaine de Chauveton.

### PROGRAMMÉ EN 2023

- Poursuite de l'organisation des réunions de quartiers
- Organisation de réunion publiques de concertation : Stationnement/circulation - Requalification du haut de ville avec le parvis de la salle des fêtes et le boulevard du Général de Gaulle.



## NOUS AVONS RENFORCÉ LA POLITIQUE CULTURELLE ET D'ANIMATIONS DE LA VIE DE LA CITÉ :

### RÉALISÉ EN 2022

- **Valoriser et préserver notre patrimoine architectural** : Finalisation du projet et lancement des marchés de travaux pour le pôle culturel de l'archevêché - 1<sup>ère</sup> tranche de la restauration de la façade Ouest de la cathédrale Notre Dame du Réal - Poursuite de la décontamination du trésor de la cathédrale,
- **Politique dynamique en matière d'animation et d'événements** : Soutien aux grands événements : Embrunman, Grand Trail de Serre-Ponçon, Scènes ouvertes de danse, Outdoormix, Médiévales, Trad'In festival... Consolidation du programme d'animations : Cinéma en plein air, concerts flottants, spectacles, humour...

### PROGRAMMÉ EN 2023

- Poursuite du soutien aux grands événements,
- Poursuite des expositions et animations culturelles et du développement du Centre d'Art des Capucins,
- Démarrage des travaux du pôle culturel de l'archevêché,
- Poursuite des travaux de rénovation de la façade ouest de la cathédrale,
- Renforcement de la politique d'animation avec notamment la création de la Fête du vélo le 15 mai. Et reprise de la fête de la patate le 30 septembre 2023.



## LE GLISSEMENT DE TERRAIN DE LA BELLOTTE UNE PRIORITE COMMUNALE :

### RÉALISÉ EN 2022

- Poursuite de l'accompagnement technique et juridique des habitants
- Renforcement du suivi technique avec l'augmentation du nombre de géocubes sur le secteur,
- Travaux d'inspection des réseaux sur l'ensemble du secteur,
- Poursuite de l'étude pilotée par Mr MALLET, Directeur d'étude au CNRS, pour modéliser le glissement et identifier ses principaux moteurs,
- Acquisition et démolition des propriétés les plus impactées via les fonds « Barnier »,
- Réalisation du schéma directeur des eaux pluviales.

### PROGRAMMÉ EN 2023

- Finalisation des études du CNRS,
- Poursuite des travaux de consolidation du secteur en corrélation avec les résultats de l'étude,
- Poursuite des inspections de réseaux et lancement de travaux de consolidation,
- Poursuite des acquisitions/démolitions des bâtis le plus impactés,
- Poursuite des relations partenariales avec les associations de riverains,
- Organisation de réunions publiques d'information et de concertation.



## NOUS AVONS MAINTENU ET DÉVELOPPÉ DES SERVICES À LA POPULATION :

### RÉALISÉ EN 2022

- **Maintien des tarifs de la restauration scolaire pour les familles, malgré l'augmentation du coût des repas,**
- **Augmentation du soutien financier au CCAS pour consolider ses différentes actions sociales,**
- **Augmentation des dotations pour l'acquisition de matériels dans les écoles primaires et maternelles,**
- **Maintien des aides au tissu associatif proposant des activités diverses à la population : sport, culture, loisirs,**
- **Consolidation de l'activité de l'École de Musique et de Danse,**
- **Maintien des activités de l'École Municipale des Sports et des Activités Sportives pour Tous.**

### PROGRAMMÉ EN 2023

- **Maintien de la politique d'aides et de soutien aux associations,**
- **Maintien et renforcement des services périscolaires : transports, restauration, garderies,**
- **Augmentation de la subvention au CCAS pour consolider ses actions :**
  - › De solidarité et de soutien aux personnes vulnérables
  - › De jeunesse et de petite enfance
  - › De soutien et d'accompagnement des aînés : ateliers, portage de repas, aide à domicile...



## DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET ÉCONOMIQUE DE LA VILLE :

### RÉALISÉ EN 2022

- **Renforcement de l'attractivité du plan d'Eau :** Réalisation de nouveaux sanitaires - Travaux sur le cheminement piéton au fil de l'eau - Renforcement des équipes saisonnières d'entretien pendant l'été - Organisation de parkings relais pour éviter la saturation pendant les pics de fréquentation - Mise en place de sanitaires complémentaires - Renforcement des analyses de la qualité de l'eau - Chaulage du plan d'eau pour éviter la prolifération des algues - Travaux sur l'écoulement des eaux sur le parking ombragé,
- **Consolider le dynamisme commercial et l'embellissement du centre-ville :** Soutien au tissu commercial avec le manager de ville - Application mobile autour du volet « commerce » - Fleurissement et obtention de la 3<sup>ème</sup> fleur avec mention spéciale du jury - Renforcement des moyens pour la propreté du centre-ville.

### PROGRAMMÉ EN 2023

- **Renforcement de l'attractivité du plan d'eau :** Aire de jeux, padel, livraison des sanitaires et du pumptrack,
- **Expérimentation d'une tarification pour le parking en période estivale,**
- **Programmation dynamique et variée d'animations tout au long de l'année,**
- **Poursuite du programme de rénovation des voiries**
- **Étude de programmation pour l'implantation de la Haute École du Bois et de la Forêt à Chauveton.**



## NOUS AVONS RÉALISÉ DES INVESTISSEMENTS CONSEQUENTS POUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET LE LOGEMENT :

### RÉALISÉ EN 2022

- **Poursuite de l'Opération « façades toitures » pour accompagner les porteurs de projets, et lancement de l'Opération Programmée de l'Habitat,**
- **Acquisition du domaine de Chauveton et poursuite de la 1<sup>ère</sup> tranche de l'aménagement du Domaine portée par PRO IMMO,**
- **Poursuite du projet d'implantation de la Haute École du Bois et de la Forêt sur le domaine de Chauveton,**
- **Poursuite de la Révision du PLU.**

### PROGRAMMÉ EN 2023

- **Début de l'Opération d'amélioration de l'habitat** Lancement d'une étude en vue de la création d'un site patrimonial remarquable en remplacement de la ZPPAUP,
- **Poursuite de la révision du PLU,**
- **Recrutement d'un maître d'œuvre en vue de lancer les études et les travaux du parvis de la salle des fêtes et du boulevard Général de Gaulle,**
- **Lancement de l'Appel à manifestation d'intérêt pour l'Îlot Théâtre.**

# NOTRE VILLE DE DEMAIN

UNE VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE, C'EST UN LIEU OÙ L'ON SE SENT BIEN. CETTE QUALITÉ DE VIE REPOSE ENTRE AUTRES SUR UN PATRIMOINE BÂTI ENTRETENU ET VALORISÉ, DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS RÉPONDANT AUX BESOINS DES HABITANTS, DES ESPACES DE QUALITÉ ET PAYSAGERS. LES DIFFÉRENTS PROJETS PRÉSENTÉS DANS CES PAGES S'INSCRIVENT DANS CETTE VOLONTÉ D'INSCRIRE EMBRUN DANS UN AVENIR SEREIN, OÙ PROXIMITÉ ET ÉCHANGES SONT FACILITÉS PAR UN ENVIRONNEMENT URBAIN À L'ÉCHELLE HUMAINE.



**CHANTAL EYMEOD,**  
Maire d'Embrun

### **Écouter, comprendre, partager la décision. Et agir !**

« L'équipe municipale ne décide pas seule de l'avenir d'Embrun. Chaque situation, chaque projet, procède de la même méthode. Nous identifions une problématique à l'écoute du terrain, nous analysons les données en jeu en nous associant les compétences techniques nécessaires, et nous procédons par étapes en organisant des réunions publiques et des enquêtes de terrain pour évaluer la pertinence des scénarios d'aménagement envisagés. C'est ainsi que chaque Embrunaise et chaque Embrunais est informé, et a le pouvoir d'interagir sur chacun des projets qui construiront la ville de demain ! »



## **L'ÎLOT THÉÂTRE : UN APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT !**



L'Îlot Théâtre, c'est un ensemble bâti ancien dans un état dégradé en centre-ville historique et dont la commune a fait l'acquisition. Pour décider de son avenir, la commune a procédé par étapes. Une étude de programmation urbaine et architecturale a été confiée à l'Agence d'urbanisme du Pays d'Aix en 2022. Cette étude a fait l'objet d'une **réunion publique organisée le 8 décembre 2022**, comprenant une analyse urbaine et architecturale de l'îlot et de son contexte notamment historique, ainsi qu'un portrait

sociodémographique et économique. L'analyse du tissu commercial du centre-ville a permis d'écarter le projet d'une halle alimentaire. La suite de l'étude proposait 3 scénarios d'aménagement pour le devenir de cet îlot. En mars dernier, l'Architecte des Bâtiments de France (l'îlot se trouve à l'intérieur du Site Patrimonial Remarquable), a prescrit une réhabilitation de l'ensemble de l'îlot en préservant l'enveloppe bâtie tout en permettant une intervention architecturale d'expression contemporaine. La Municipalité a donc lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) auprès des opérateurs pour à la fois, réhabiliter ce patrimoine et installer de nouveaux usages. La procédure retenue laisse aux opérateurs beaucoup de latitude dans la mise au point des programmes d'aménagement, à partir des orientations définies par la collectivité.

## LE STATIONNEMENT ET LA CIRCULATION EN RÉFLEXION

La volonté de tous est d'avoir une circulation fluide, une mobilité sécurisée, un stationnement de proximité, un accès facile aux services et aux commerces ! Pour tendre vers ces objectifs, Embrun a lancé en 2022 une étude portant sur la circulation et le stationnement sur son centre-ville, incluant les liaisons vers les quartiers de Chalvet et Caléryère et le quartier de la gare, ainsi que sur le secteur du plan d'eau. Il s'agissait d'élaborer un diagnostic des circulations et du stationnement sur la commune, et d'agir ensuite sur la base de mesures et données objectivées. Le bureau d'étude a effectué des enquêtes de terrain, identifié les axes de circulation stratégiques et problématiques de la commune, installé 20 compteurs... Ces données chiffrées ont été croisées avec une enquête « origine de destination » auprès des usagers des stationnements, et avec des entretiens auprès de 16 acteurs de la vie économique embrunaise. **Une première réunion publique** s'est tenue le jeudi 1er décembre 2022, et une enquête de mobilité a été diffusée en complément du 2 au 16 décembre à destination de tous les Embrunais afin de finaliser ce diagnostic. **Une seconde réunion publique** a été organisée le mardi 21 mars 2023, afin de présenter le diagnostic et les pistes de travail pour améliorer le stationnement et les mobilités sur la commune. **Une troisième et dernière réunion publique** s'est tenue fin mai, afin de présenter aux habitants les préconisations d'aménagement validées par la municipalité, accompagnées des fiches détaillant les actions à réaliser dans les années à venir.



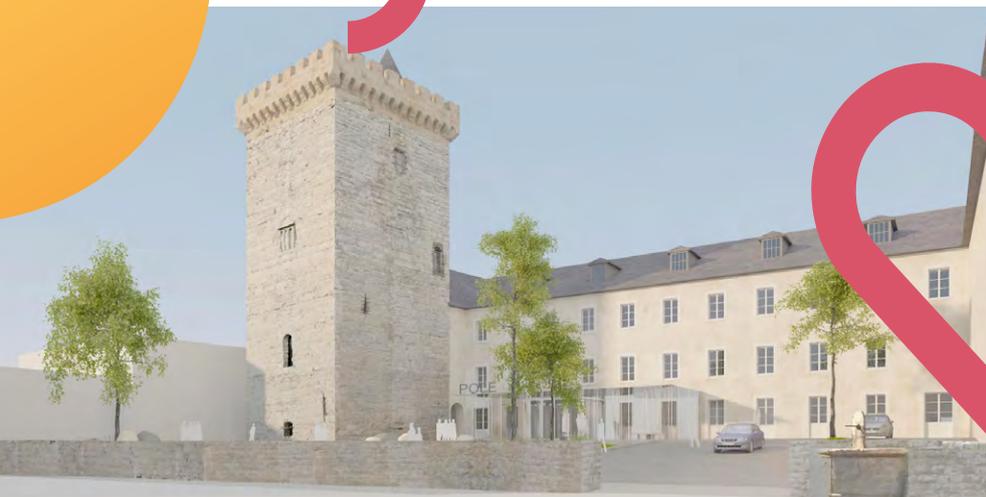
## LA « REQUALIFICATION » DU HAUT DE VILLE

Notre équipe municipale porte une réflexion globale d'aménagement du quartier du haut de ville, incluant l'aménagement de la place de la gare dans le cadre de l'étude pilotée par la région SUD « Gares de demain », dont Embrun a été l'un des trois sites pilotes. Ce projet sera couplé avec la requalification de l'entrée de ville en venant de Briançon, avec une rénovation de la voirie sur les avenues Charles de Gaulle et Alexandre Didier, l'aménagement d'une voie cyclable et la mise en valeur de l'accès à la rue piétonne. Dans ce cadre général, Embrun souhaite repenser le parvis de la salle des fêtes et de l'entrée de ville en provenance de Briançon. L'objectif est de mieux connecter les équipements de la commune avec le centre-ville historique, d'en mettre en valeur le patrimoine et de créer de nouveaux espaces publics qualifiés reliés par des cheminements doux. Pensée conjointement avec l'étude de l'Îlot Théâtre, une étude de requalification du parvis de la salle des fêtes en connexion avec la place St Marcellin a été lancée en 2022 avec l'Agence d'urbanisme du Pays d'Aix, permettant tout à la fois de comprendre le fonctionnement urbain du parvis de la salle des fêtes et de ses abords, notamment sa connexion avec la place St Marcellin et le centre historique en général, et d'autre part de définir les grands axes du projet d'aménagement du parvis. L'objectif est d'estomper la coupure urbaine engendrée par l'avenue Alexandre Didier et de redonner la place aux piétons dont les Personnes à Mobilité Réduite. **Une réunion publique a été organisée le 6 avril dernier** pour présenter et discuter ces éléments d'analyse ainsi que les grands principes d'aménagements du projet de requalification. **Les services de la mairie travaillent à la publication d'un marché de maîtrise d'œuvre, afin de réaliser ce projet d'aménagement à l'horizon 2025.**

# LE PÔLE CULTUREL DANS L'ANCIEN PALAIS DE L'ARCHEVÊCHÉ :

## LES TRAVAUX SONT LANCÉS !

LES TRAVAUX ONT DÉBUTÉ POUR INSTALLER LE PÔLE CULTUREL SUR LES AILES CENTRALES ET NORD DE L'ANCIEN PALAIS ÉPISCOPAL. L'AMÉNAGEMENT DU SITE SE FERA DANS UN ESPRIT DE MISE EN VALEUR DE SON HISTOIRE ET DE SES DIFFÉRENTS USAGES AU FIL DES SIÈCLES. L'ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE RETENUE POUR LE PROJET EST LE CABINET H2O (ANTOINE SANTIARD) APPUYÉ PAR HAROLD KLINGER, ARCHITECTE EMBRUNAIS DE L'AGENCE DES TERRITOIRES DE MONTAGNES (ATM).



**CHANTAL EYMEOD,**

« L'ancien palais épiscopal de l'Archevêché est l'un des fleurons majeurs du patrimoine embrunais. A l'avenir, il va s'inscrire dans la vie quotidienne des Embrunaises et des Embrunais en devenant le Pôle Culturel d'Embrun. »



### UNE EXPOSITION À DÉCOUVRIR AUX CAPUCINS

Billevesée, voilà le titre de l'exposition présentée par Sylvie Auvray au Centre d'Art Contemporain de la Ville d'Embrun. L'artiste aime les objets en tout genre, les outils bien sûr mais aussi des bricoles qu'elle glane, récupère, des objets artisanaux comme ceux, sans qualités, issus de l'industrie. Ils sont son monde et celui de ses œuvres ! Vous aussi, partez à leurs rencontres.

**Information :**  
[escapucins.org](http://escapucins.org)

### UN PROJET DE RÉHABILITATION AMBITIEUX ET NOVATEUR

Au sein du Pôle, on trouvera de nombreux services : une cour parvis protégée, une médiathèque, une école de musique, un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP), et un auditorium. On souligne la création d'une salle multimédia, outil indispensable sur ce type d'établissement pour des formations informatiques, des cours de programmation, voire des séquences de jeux multimédias... Une régie-son fonctionnera au 3<sup>ème</sup> étage du Pôle, initialement imaginée pour l'école de musique, mais dont l'utilisation pourra être proposée au personnel de la médiathèque dans le cadre d'ateliers d'enregistrements de contes ou autre. L'ensemble des salles dédiées à l'École de musique et pouvant être mises à disposition de la médiathèque (salle clarinette, salle guitare, auditorium...) bénéficieront d'un dispositif permettant d'enregistrer, depuis la régie du 3<sup>ème</sup> étage, les ateliers audios dispensés dans n'importe quelle salle. L'antenne déjà implantée du Parc Naturel des Écrins dans la Tour Brune restera en place. Par ailleurs, le site accueillera le fond local patrimonial, actuellement stocké au sein du dernier étage de la mairie.

### UN CHANTIER RESPECTUEUX DES OISEAUX



**CHRISTIAN  
COULOUY,**  
adjoint au  
maire délégué à  
l'environnement et  
à la biodiversité :

« Avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux locale nous avons identifié la présence sur le bâtiment de l'Archevêché d'hirondelles des fenêtres, de martinets noirs, et potentiellement de chiroptères. De ce fait en plus des mesures compensatoires nécessaires en phase chantier, le projet devra intégrer la mise en place d'une trentaine de nids doubles répartis sur les façades Est et Ouest, la mise en place de 5 nids de martinets, qui seront encastrés à la façade, et la mise en place de 2 nichoirs à chauves-souris, également intégrés aux façades projetées. »

**A CE JOUR, LE PLANNING  
PRÉVISIONNEL PRÉVOIT LA  
RÉCEPTION DES TRAVAUX POUR  
LA FIN DU PRINTEMPS 2025.**

# LE PLAN D'EAU D'EMBRUN : TOUJOURS PLUS DE QUALITE ET DE SERVICES



## FRANCK BERNARD BRUNEL, adjoint au maire en charge des sports :

« Nous complétons l'offre de loisirs sportifs sur le plan d'eau avec l'ouverture récente du pumptrack. Cette activité offre de nombreux avantages comme la multi-pratique avec l'accessibilité à tous pour une activité entre sport et jeu, le partage entre les générations. Et très prochainement, avant la fin de l'année en cours, nous amènerons une station de fitness et de cross-training en plein air, ouverte à tous. Il s'agira d'un plateau sportif multi-générationnel offrant l'accès à des séances sportives et de remise en forme adaptées à tous les publics et niveaux de pratique. En 2024, nous avons d'ores et déjà prévu la création de deux terrains de padel extérieurs, pour favoriser ce sport de raquettes accessible au plus grand nombre. ».



## LE PUMPTRACK DU PLAN D'EAU

### Un pumptrack, c'est quoi ?

C'est un parcours en boucle fermée, constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés, accessible aux rollers, trottinettes, vélos et longboards. La commune d'Embrun a opté pour une structure de 245 mètres linéaires et trois boucles de difficultés différentes du vert au rouge, comme sur des pistes de ski. Une réelle attractivité pour une population jeune, sportive, mais aussi familiale qui va attirer de nombreux pratiquants. Cet équipement complète la requalification du Plan d'Eau d'Embrun. Cette magnifique structure sportive de plein air est installée au Plan d'Eau à proximité de l'aire de jeux, sur 1900m<sup>2</sup>. Le projet a pris en compte l'espace naturel environnant pour préserver au maximum les arbres sur ce site. L'espace est réaménagé avec des plantations de nouveaux arbres, des espaces de convivialité et des panneaux de recommandations de sécurité et d'informations d'usage. Le pumptrack est d'accès gratuit, et ouvert à tous 24h/24h.



## DENIS GRAS, Conseiller Municipal délégué à l'aménagement du Plan d'Eau, à l'entretien du Plan d'Eau et au camping municipal :

« Le Plan d'Eau améliore l'accueil du public. Les nouveaux sanitaires et le nouveau poste de secours, en fonctionnement depuis ce printemps, assurent un service de haute qualité, indispensable aujourd'hui. Pour le camping, la saison 2022 a été exceptionnelle. L'offre plus qualitative avec les trois nouveaux chalets munis de trois chambres avec deux salles de bains a parfaitement trouvé sa cible. Nous pouvons accueillir plus de clientèle, plus exigeante. En 2023, l'intégration paysagère des chalets a été encore améliorée. ».

## UNE EAU DE BAINADE TOUJOURS DE MEILLEURE QUALITÉ

La commune d'Embrun, en partenariat avec l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique d'Embrun et de la Fédération de Pêche, engage en 2023 une nouvelle action de chaulage dans de nouvelles zones du plan d'eau. Cette opération consiste à apporter, pendant la période de vidange partielle du Plan d'Eau, des quantités de chaux suffisantes pour assainir le sol, puis améliorer la transformation des vases accumulées. L'objectif est d'utiliser un procédé naturel (apport de carbonate de calcium) pour tenter de réduire la production de vasières dans le lac, et surtout de lutter contre la prolifération de certaines algues, les algues filamenteuses, qui peuvent perturber l'équilibre et la qualité des eaux en été.

## À SAVOIR : EN HAUTE-SAISON TOURISTIQUE, LE PARKING SERA PAYANT AU PLAN D'EAU

La ville d'Embrun vous informe

# PARKING ombragé

du plan d'eau d'Embrun

PAYANT  
5€ l'accès\*

Du 3 juillet au 27 août 2023  
Tous les jours de 9h30 à 18h

**PAIEMENT PAR  
CARTE BANCAIRE  
UNIQUEMENT**

\* Abonnements Juillet/Août à 15€  
réservés aux résidents embrunais.  
A retirer au bureau de la Police Municipale (RDC  
de la MANUTENION), sur présentation d'un  
justificatif de domicile et d'une carte grise.

Infos:  
police.municipale@ville-embrun.fr  
08 07 52 82 72

La navette gratuite est à votre disposition tous les jours pour accéder au plan d'eau depuis le centre ville d'Embrun.

# LE GLISSEMENT DE TERRAIN DE LA BELLOTTE

LE QUARTIER DE LA BELLOTTE VIT DES PHASES DE TRAVAUX ET D'ÉTUDES AU LONG COURS. PLUSIEURS NIVEAUX D'INTERVENTIONS PERMETTENT DE COMPRENDRE ET RÉGULER CE PHÉNOMÈNE GÉOLOGIQUE ÉVOLUTIF AVANCÉ, SUR LEQUEL LA COMMUNE D'EMBRUN EST FORTEMENT MOBILISÉE.



**CHRISTIAN PARIILLON,**  
adjoint au maire délégué aux  
travaux et l'urbanisme :

« Le moteur du glissement, c'est la circulation des eaux en grande profondeur. La commune est active avec le RTM, qui lui prodigue une Assistance de Maîtrise d'Ouvrage. Embrun accompagne au quotidien les services de l'État sur ce chantier. Nous nous sommes adjoints toutes les compétences nécessaires, et tout un travail est en place pour contrôler ce glissement, en réduire les effets, et stabiliser le phénomène. »

Pour affiner la connaissance des couches géologiques sur le versant, les interventions se succèdent sur le site. Des campagnes successives d'analyse par l'UNISTRA alimentent le modèle numérique, grâce aux données de ces capteurs NODES. Environ 80 capteurs ont été mis en place. Par ailleurs, **neuf Géocubes supplémentaires seront déployés d'ici l'été.**

Ce déploiement supplémentaire vise la partie Ouest du Chaffal pour vérifier qu'aucun glissement n'est présent sur ce secteur. On dénombre ainsi une quarantaine de Géocubes installés. **Une 4<sup>ème</sup> tranche de travaux d'étanchéification du terrain de la Bellotte jusqu'à Caléryères va être lancée** : consultation durant l'été – travaux à l'automne 2023. Ces travaux, complétant les travaux d'étanchéification déjà réalisés, ont pour objectif d'éviter l'infiltration et donc l'alimentation du sous-sol en eau, moteur du glissement. Pour compléter les interventions de cette année, **des inspections sont en cours sur les réseaux privés et publics du versant.** Ces interventions permettront d'identifier les casses sur les réseaux d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales, pour établir le futur programme de travaux. L'objectif est d'éviter que les eaux transitant dans ces collecteurs ne s'infiltrent dans le sol et contribuent à son instabilité.

**A RETENIR : UNE RÉUNION PUBLIQUE SERA ORGANISÉE AVANT LA FIN DE L'ANNÉE POUR FAIRE LE POINT COMPLET SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE TOUS LES ASPECTS DES ACTIONS MENÉES SUR LE GLISSEMENT DE TERRAIN DE LA BELLOTTE.**



## LA CATHÉDRALE NOTRE-DAME-DU-REAL D'EMBRUN

Les travaux se poursuivent sur l'édifice majeur du patrimoine Embrunais. Depuis ce printemps, la reprise du parement du clocher est en cours. D'ici à la mi-août, sera réalisée la reprise élévation occidentale, avec le remplacement des parements les plus abîmés et la restauration (solin, ragréage) de ceux pouvant être conservés. L'objectif est de conserver un maximum de parements d'époque.



**JEHANNE MARROU,**  
adjointe chargée des affaires  
culturelles et du patrimoine :

« Ces travaux de la Cathédrale sur 3 années suivent une philosophie de restauration consistant à privilégier la conservation à la réfection, à chaque fois que l'état sanitaire des ouvrages le permet. Sur la Cathédrale, il est mis en œuvre un principe de remplacement des pierres en œuvre trop dégradées pour être conservées et un élargissement de la palette des modes d'intervention pour conserver un maximum de pierres en œuvre dans le monument. »



## UNE PAROI CLOUTÉE SUR LE CHEMIN DU TOUR DES PORTES

Le mur de soutènement qui retient la voirie du chemin du Tour des Portes a subi un effondrement partiel quelques mètres avant le franchissement du cours d'eau du Chaffal. Pour pallier à un risque d'effondrement et une dégradation de la voirie, des travaux ont été immédiatement lancés après l'étude géotechnique. Désormais, le chemin est protégé par une paroi cloutée avec des pieux sur 2 étages espacés de 2 mètres et à une profondeur de 6 à 8 mètres pour aller chercher les formations compactes. Un ferrailage de la paroi, puis un béton projeté, permettent de conforter durablement l'ouvrage. Des dispositifs adaptés, dénommés barbacanes, drainent les eaux pouvant stagner à l'arrière du mur.



## LE BATIMENT LAPEYROUSE

La ville a lancé un programme d'études et de travaux visant à renforcer la solidité de la structure de bâtiment mis à la disposition de nombreuses associations d'Embrun. Des travaux d'allègement du plancher haut sont finalisés avec la suppression du dallage, de la chape et du lattes, réalisés par le GABION, permettent une réduction de poids de plusieurs dizaines de tonnes. Des diagnostics sont en cours, pour programmer des travaux de confortement ou une reprise intégrale des planchers, ainsi que pour des travaux de reprise de deux entrants de ferme de la charpente.



## LE CHEMIN DE LA COMBE

Le chemin de la Combe a fait l'objet d'un glissement de terrain en 2021. Sa stabilisation était nécessaire et des travaux vont permettre la réfection de la chaussée avec des remblais renforcés et la réalisation d'une tranchée drainante en amont de la chaussée.



## L'AVENUE CHARLES DE GAULLE

Sur cet axe majeur d'Embrun, 4 400 m<sup>2</sup> de reprise d'enrobé sont prévus entre Pont Frache et le panneau de sortie de la ville



## LE PONT DE L'AMITIE

Un diagnostic structurel de l'ouvrage, à la fois sur le tablier et les piles de ponts, est en cours afin d'en éprouver la solidité et d'évaluer l'opportunité d'intervenir à terme.



## LA TERRASSE DU BATIMENT DU KAYAK

Avant l'été prochain, il sera réalisé une reprise intégrale de la terrasse du bâtiment du kayak au plan d'eau. Cette structure très fréquentée s'est dégradée au fil des intempéries au niveau du platelage, des rampantes, mais surtout des poteaux de support, ce qui engendre un risque d'effondrement à moyen terme.



# LA VIDÉO PROTECTION SE MET EN PLACE !

LA VILLE D'EMBRUN DÉNOMBRE PRÈS DE 7 000 HABITANTS. ET SA POPULATION QUINTUPLE EN ÉTÉ, AVEC UNE FRÉQUENTATION TOURISTIQUE PROVENANT DE TOUT LE TERRITOIRE, NOTAMMENT LES SOIRS ET LES JOURS DE MARCHÉS. CELA PEUT AVOIR DES CONSÉQUENCES POUR LA TRANQUILLITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES DANS LA COMMUNE.

La délinquance et les incivilités augmentent en France dans les villes comme Embrun. Si nous constatons de plus en plus de problèmes d'incivilité et de délinquance lors de la période estivale, ces incivilités commencent aussi à se ressentir en dehors de la période d'afflux touristique. Pour y pallier, **la commune d'Embrun met en place un dispositif de surveillance, avec le renforcement des équipements de la police municipale et l'installation de caméras de vidéo protection.** La vidéo protection est un outil qui respecte la vie privée de chacun. C'est un point important ! En dehors des enquêtes pour faits avérés, personne ne regarde les images. En cas de délit, dans un local dédié et sécurisé, seul le personnel habilité, dont les militaires de la Gendarmerie Nationale des Hautes-Alpes et

le chef de la Police Municipale, a recours au visionnage pour identifier les auteurs des méfaits et faciliter leur résolution. Ce local de vidéo surveillance a été installé au sein de l'Hôtel de ville et permettra l'enregistrement des images sur une durée de 30 jours. Ce dispositif a fait l'objet d'un arrêté préfectoral en date du 6 juillet 2022. Ce fonctionnement vertueux est avéré dans de nombreuses communes de France, et le taux de résolution des enquêtes en est de fait très largement augmenté. Cette capacité à résoudre les enquêtes contribue à lutter contre un sentiment d'impunité mal vécu par la population. En partenariat avec la gendarmerie d'Embrun, 7 emplacements d'implantations de plusieurs caméras ont été identifiés. Ces équipements ont été installés et fonctionnent.



**MARC AUDIER,**  
1<sup>er</sup> adjoint chargé du budget, des finances, de la propreté de la ville, de la lutte contre les incivilités :

« Ce système de vidéo protection permettra surtout d'assurer plus généralement la sécurité des biens et des personnes évitant ainsi les dégradations, les vols de véhicules, les incivilités, les cambriolages, les vols par effraction, la protection des commerces et la sécurisation des zones à forte affluence. Il permettra aussi d'assurer une protection supplémentaire vis à vis des plus jeunes en évitant ainsi les zones de racket ou de deal. Pour cela, le système de vidéo protection sera placé dans les zones où la délinquance et la réalisation de délits est la plus fréquente. Embrun va bénéficier d'aides à hauteur de 80 % de l'État et de la Région pour l'implantation de ces caméras. Le système de vidéo protection vient en complément du dispositif mis en place par la Communauté de Communes de Serre-Ponçon, composé de plusieurs caméras positionnées à chaque entrée de ville. »



## LA VIDÉO PROTECTION PROFITE DE LA FIBRE !

La ville a fait le choix, pour relier ces infrastructures, de tirer un réseau fibre dédié qui lui est propre. Cette technologie représente une réelle opportunité, qui permettra à terme l'augmentation du nombre de caméras, et **l'utilisation de ce réseau « dédié fibre », pour centraliser au sein de l'Hôtel de Ville les installations numériques de l'ensemble des bâtiments publics présents sur le territoire.** On pense par exemple à la centralisation des alarmes anti-intrusion, à la gestion des commandes de chauffage, à la gestion des bornes d'accès en centre-ville...



**EN CONCERTATION AVEC LA GENDARMERIE, IL A ÉTÉ DÉCIDÉ D'IMPLANTER 29 CAMÉRAS REPARTIES SUR 7 EMPLACEMENTS STRATÉGIQUES.**

## LES GENÊTS D'OR

**Parole donnée à la présidente de l'association des Genêts d'or, Élise Fontaine, qui a succédé le 5 mai dernier à la regrettée Claudine Ghigonetto, et à René Faure, Trésorier.**

Le club des Genêts d'or, affilié à la Fédération Générations Mouvement, premier réseau associatif de retraités en France (dont 34 clubs dans les Hautes-Alpes), est riche de plus de 120 adhérents à ce jour, très impliqués dans la vie de l'association. Ce club fonctionne tout au long de l'année -hors juillet et août- dans ses locaux au 2e étage de la Manutention (Forum de la Vie Associative, au sein de l'espace Delaroché). Le club est ouvert à partir de 14 h tous les mardis et vendredis pour que les adhérents puissent s'y retrouver pour parler, échanger, jouer au scrabble, aux cartes, etc. Des animations sont organisées au club, avec chaque mois un repas, des anniversaires, des goûters, des concours de belote et traditionnellement le loto de fin d'année qui en novembre dernier a regroupé plus de 300 participants... Des sorties à la journée ou sur plusieurs jours sont organisées (En 2023 : Grotte Cosquer à la Villa Méditerranée à Marseille, Pic du Midi et Tourmalet, Zoo de Beauval...) en obtenant des tarifs intéressants en s'associant avec les autres clubs des Hautes-Alpes, et les voyages plus longs ou plus lointains sur plusieurs jours ont toujours autant de succès, comme celui d'une semaine à Hyères cette année ou en Europe l'année prochaine. Traditionnellement, il y en a un au printemps et un autre en automne. Reconnue pour son rôle social, l'association bénéficie du soutien de la commune, avec la mise à disposition de locaux au 2e étage de la Manutention et perçoit une subvention du Centre Communal d'Action Sociale. Ensuite, le budget s'équilibre avec la participation des adhérents. Trois commissions fonctionnent au sein du club : animations, voyages et repas.

**Contact et informations :**  
Tél. 04 92 55 12 84

## PAROLE DONNÉE À ZOÏA DEPEILLE

ADJOINTE CHARGÉE DU SECTEUR SOCIAL, ET  
ALEXANDRE DIDIER CONSEILLER MUNICIPAL  
DÉLÉGUÉ À LA JEUNESSE

« Désormais, les jeunes et les aînés travaillent ensemble pour Embrun ! Nous avons installé en première intention le Conseil des Aînés, qui s'appelle aujourd'hui le Conseil Consultatif Citoyen, à la demande de ses 12 membres. Ce Conseil, qui applique la parité parmi ses titulaires, siège pour la durée du mandat municipal actuel. Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est lui-aussi en place, permettant de mieux connaître les souhaits des jeunes et de capter leurs pôles d'intérêts en créant des discussions avec eux. Ce "CMJ" dénombre dix jeunes de 12 à 18 ans, collégiens et lycéens. Ils ont rejoint le CMJ après avoir candidaté, puis avoir été choisis en fonction de leur motivation. Depuis l'automne 2022, le Conseil Municipal des Jeunes et le Conseil Consultatif Citoyen se réunissent conjointement quatre fois par an. Une initiative de regroupement appréciée des membres de ces deux instances qui ont choisi dorénavant de mutualiser leur réflexion au service de la commune. Nos aînés, très assidus, et nos jeunes, qui font le maximum pour être présents malgré leur emploi du temps chargé, s'impliquent dans les grands « chantiers » de la commune comme la requalification du haut de ville, l'avenir de l'Îlot Théâtre, la mobilité avec les déplacements urbains, les limitations de vitesse, les feux rouges, les accès PMR, les navettes sur la commune, les aires de jeux pour enfants et le projet « Gares de demain ». Ces discussions communes sur de nombreux sujets sont préparées en amont avec des envois de documents, et lors des échanges, nous bénéficions de ce double regard de nos aînés et de notre jeunesse qui s'enrichissent mutuellement pour nous aider à dessiner le devenir d'Embrun. C'est un travail collaboratif, dont nous tenons compte, avec une vision constructive issue de cette interaction intergénérationnelle. Au cas par cas, des conseillers municipaux nous rejoignent dans ces réunions pour nourrir les débats et répondre à toutes les questions ! »

**Avec Chantal EYMEOUD, Marc AUDIER, Christian P ARPILLON, Franck BERNARD BRUNEL, Jehanne MARROU, Christian COULOUMY, Audrey CEARD, Wiebke SILVE, Jean-Claude DOU, Bernard FANTI, Denis GRAS, Christian GUENEAU, Ouria BLANCHET, Valérie BARTHELON, Vincent ESMIEU, Barbara GASQUET, Nathalie BERNARD, Patrice RENOUF, Pierrick ROMAN, Claire SARDY, Annick BOUSSIÈRE**

## A L'OPPOSITION MUNICIPALE

**PRÉPARONS NOUS AU ZAN.**

Zéro Artificialisation Nette, c'est l'objectif, courageusement fixé, par la loi climat et résilience du 22 août 2021 concernant le sujet largement débattu depuis des décennies de la destruction des espaces naturels. Les contraintes de cette tribune ne permettent pas de rentrer dans le détail de la loi qui a formulé un double objectif : réduire de moitié le rythme d'artificialisation nouvelle entre 2021 et 2031 par rapport à la décennie précédente et atteindre d'ici à 2050 une artificialisation nette de 0%. (Voir plus sur le site de l'ADEME ou du CAUE 05). Il est important de noter dès aujourd'hui, que le ZAN va emporter d'importantes conséquences sur le modèle économique de l'aménagement et du développement de la commune et conduira à repenser les modalités d'intervention de celle-ci pour répondre aux besoins du développement et de l'urbanisation de notre territoire. En effet passer d'un modèle d'étalement urbain ou les nouvelles constructions se font sur des espaces naturels à un modèle de construction de la ville sur la ville, en privilégiant donc la densification des constructions, la reconfiguration des parcelles sous utilisées, la reconquête des micros friches de notre territoire ne se fera pas spontanément.

On ne peut attendre des propriétaires privés des actions spontanées pour entrer dans cette démarche (la non réhabilitation d'une partie importante de l'immobilier du centre-ville en est une bonne illustration) Trop de propriétaires privés sont plus dans une démarche de possession que de valorisation. Dès lors la commune doit intervenir pour mettre en place une véritable politique foncière destinée à intervenir sur les terrains sous ou mal valorisés. Certes les objectifs paraissent lointains, mais tous les acteurs le savent bien, une politique foncière est longue à mettre en œuvre. Il appartient donc à l'équipe municipale en responsabilité de préparer la commune à faire face dans de bonnes conditions au Zéro Artificialisation Nette

**Marie-Claude Ryckebusch, Veronique Constans, Olivier Lefrançois, Robert Pelissier, Jean-Louis Riffaud**

# DÉVELOPPEMENT DIGITAL

UNE NOUVELLE RUBRIQUE COMMERCE SUR L'APPLICATION MOBILE DE LA VILLE D'EMBRUN ET SON SITE INTERNET [WWW.VILLE-EMBRUN.FR](http://WWW.VILLE-EMBRUN.FR)

Pour valoriser la dynamique économique et épauler les professionnels en favorisant leur rayonnement au sein de la commune, **la ville d'Embrun a créé une rubrique « commerces » sur l'application de la ville d'Embrun et son site internet.**

Chaque utilisateur peut retrouver dans cette rubrique une fiche descriptive, un listing et une carte interactive avec filtres des commerçants et artisans dont l'activité se situe sur la commune d'Embrun.

**UN NOUVEL OUTIL NUMÉRIQUE FONCTIONNEL, INTERACTIF ET ERGONOMIQUE, POUR FACILITER L'ACCÈS À L'INFORMATION POUR TOUS LES EMBRUNAIS, MAIS AUSSI POUR LES TOURISTES FRÉQUENTANT NOTRE VILLE.**

Pour rappel, l'application mobile « Embrun » lancée est janvier 2022 est téléchargeable gratuitement sur Apple Store (iPhone) et Google Play (Android).



## COMMERÇANTS : COMMENT PARAÎTRE SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE ET SON APPLICATION MOBILE ?

Vous pouvez être visible gratuitement dans la rubrique commerces :

Si vous êtes commerçant, artisan, prestataire d'activités ou de services, sur la commune d'Embrun, prenez contact avec le service manager de ville de la mairie d'Embrun qui vous remettra un formulaire à compléter : [mcv@ville-embrun.fr](mailto:mcv@ville-embrun.fr) - **06 79 69 39 28**

Si vous êtes partenaire de l'Office de Tourisme Intercommunal de Serre-Ponçon en 2023, il n'est pas nécessaire de compléter cette fiche. L'OTISP restera votre principal interlocuteur et votre fiche sera actualisée automatiquement sur le site de la ville d'Embrun.

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

VONSCHIEDT	Rose	02/11/2022
GOBIN DEPOUX	Alma	22/11/2022
MASSIN	Léonore	08/12/2022
CANZIANI	Théo	12/12/2022
VASSAL	Noa	17/12/2022
LAMBERT	Téo	19/12/2022
ABASSI	Alia-Amalia	15/12/2022
RIBEIRO	Alessio	26/12/2022
GAILLARD	Aaron	07/01/2023
QUELLEC MARTIN-ISAIA	Ornella	03/12/2022
GAUBERT	Adam	04/01/2023
PANZA	Sélenna	24/01/2023
WELKER MARCEL	Loti	15/02/2023
DARRAS CHELY	Gianni	17/02/2023
LEGRAND	Maddy	25/02/2023
ABDALLAH	Adel-Ousman	19/03/2023
LATIL	Pablo	12/04/2023
HUBAUD	Liv	12/04/2023

### MARIAGES

01/10/2022	DENYS Eric - CADOR Elisa
08/10/2022	MARÇAL Stéphanie - FORTOUL Amandine
26/11/2022	BRUN David - TEISSEIRE Alexandra
02/12/2022	ZUBAIR Imra - SIDDIQUE Saïqa
31/12/2022	AUTHIER Adrien - le STER Jennifer

### DÉCÈS

MINDIEL	Jeanne	24/06/1928
MULLER	Charles	21/09/1928
LONGEPIERRE	Adrien	04/11/1930
DOAT	Sophie	09/06/1950
MELQUIOND	Pierrette	17/05/1941
OFFREDO	Josiane	17/01/1949
MICHEL	Siméon	09/06/1931
ARNAUD	Hélène	06/09/1929
NARDELLI	Irène	03/10/1959
DALLA	Roger	25/02/1938
BONNEFOY	Pierre	17/08/1957
SAINT-ROMAN	Jeanine	18/12/1927
VIRALODE	Danièle	03/01/1939
ARRONDEAU	Roger	29/07/1924
CANAC	René	16/02/1926
BÉRARD	Jacques	04/12/1958
COLLOMB	Jacques	22/01/1947
ALLOCHON	Pierre	18/03/1935
LESAILLANT	Jean-Claude	28/04/1935
ben MOHAMMED	Ahmed	15/04/1936
BIGOLET	Marie	26/02/1925
MACCARIO	Claude	08/09/1956
ALLARD	Marie-Louise	28/06/1919
PAOLETTI	Jeanne	04/05/1928
ROUX	René	10/01/1934
ROCHE	Geneviève	10/03/1961
GUILLERMIN	Lucien	21/05/1950
BRAHIMI	Ahmed	19/03/1931
FREDIANI	Eric	13/11/1964
TEYSSIER	René	13/04/1932
ARESU	Pierre	19/04/1947
CEGLIA	Maria	15/02/193
EYME	Yvette	23/01/1937
JAMES	Jean-Pierre	20/01/1967
DUFOUR	Jérémy	19/07/1981
LEGAY	Claudine	18/08/1944
BOUGUENA	Messaoud	31/12/1931

### NAISSANCE

24/06/1928	06/10/2022
21/09/1928	08/10/2022
04/11/1930	09/10/2022
09/06/1950	09/10/2022
17/05/1941	12/10/2022
17/01/1949	16/10/2022
09/06/1931	19/10/2022
06/09/1929	22/10/2022
03/10/1959	24/10/2022
25/02/1938	21/10/2022
17/08/1957	30/10/2022
18/12/1927	02/11/2022
03/01/1939	03/11/2022
29/07/1924	06/11/2022
16/02/1926	08/11/2022
04/12/1958	12/11/2022
22/01/1947	13/11/2022
18/03/1935	15/11/2022
28/04/1935	22/11/2022
15/04/1936	22/11/2022
26/02/1925	27/11/2022
08/09/1956	08/12/2022
28/06/1919	12/12/2022
04/05/1928	11/12/2022
10/01/1934	15/12/2022
10/03/1961	16/12/2022
21/05/1950	18/12/2022
19/03/1931	20/12/2022
13/11/1964	20/12/2022
13/04/1932	25/12/2022
19/04/1947	28/12/2022
15/02/193	29/12/2022
23/01/1937	02/01/2023
20/01/1967	06/01/2023
19/07/1981	07/01/2023
18/08/1944	11/01/2023
31/12/1931	12/01/2023

### DÉCÈS

LUCCHINI	Marie	25/07/1927
MEYER	Georgette	23/04/1955
MATHEOUD	Yolande	15/03/1939
BONNAFFOUX	Maria	26/05/1923
PASCAL	Alain	12/03/1955
BONNAFFOUX	Georgette	10/12/1935
LEFEBVRE	Daniel	25/04/1934
VIGOUROUX	Lucien	30/12/1935
RAOULT	Paulette	17/07/1930
LAMBERTY	Pierre	20/05/1944
TOUTEVOIX	Anne-Marie	26/10/1932
ROUX	Arlette	07/08/1935
SÉZANNE	Paulette	10/05/1931
RONSSIN du CHATELLE	Jacques	17/02/1967
EÏD	Jérôme	16/10/1953
BETTERMANN	France	09/04/1956
MARSAL	Auguste	24/10/1932
VASON	Michel	07/12/1927
VÁIANO	Olga	10/10/1930
JOUBERT	Lina	10/06/1929
CUSTEY	Marie	20/08/1928
PORCIERO	Madeleine	06/06/1935
CHASTRE	Annick	10/07/1947
GARCIA	Jean-Pierre	27/09/1944
AUGER	Marie	12/08/1941
CHOUQUET	Jean	05/10/1948
CHAUVET	Danièle	22/06/1948
BERTRAND	Hélène	14/07/1926
LAGIER	Julien	27/01/1933
SANCHEZ	Marie-Andrée	13/01/1948
VANDAËLE	Andrée	24/01/1935
GARNIER	Simonne	11/10/1926
KRONER	Alain	02/01/1951
LUCAS	Bernard	27/04/2023
TRUCHET	Yvonne	15/01/1930
DUPONT	Claire	24/07/1950
TELLEZ-JOYEUX	Erik	25/08/1959

### NAISSANCE

25/07/1927	16/01/2023
23/04/1955	17/01/2023
15/03/1939	21/01/2023
26/05/1923	24/01/2023
12/03/1955	21/01/2023
10/12/1935	23/01/2023
25/04/1934	26/01/2023
30/12/1935	27/01/2023
17/07/1930	01/02/2023
20/05/1944	01/02/2023
26/10/1932	15/02/2023
07/08/1935	20/02/2023
10/05/1931	20/02/2023
17/02/1967	20/02/2023
16/10/1953	13/02/2023
09/04/1956	22/02/2023
24/10/1932	01/03/2023
07/12/1927	04/03/2023
10/10/1930	07/03/2023
10/06/1929	07/03/2023
20/08/1928	07/03/2023
06/06/1935	09/03/2023
10/07/1947	10/03/2023
27/09/1944	12/03/2023
12/08/1941	13/03/2023
05/10/1948	17/03/2023
22/06/1948	18/03/2023
14/07/1926	19/03/2023
27/01/1933	25/03/2023
13/01/1948	30/03/2023
24/01/1935	05/04/2023
11/10/1926	07/04/2023
02/01/1951	14/04/2023
27/04/2023	25/03/1936
15/01/1930	28/04/2023
24/07/1950	28/04/2023
25/08/1959	30/04/2023